

Direction des Finances et de la Commande Publique

## DECISION N° 2026-06

Prise en application de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

### Décision du Maire de signer un contrat de ligne de trésorerie avec la Banque Postale

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122.22 et L.2122-23,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 aux termes de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2025 aux termes de laquelle le Conseil Municipal a voté l'augmentation du plafond des lignes de trésorerie,

**Vu** la proposition contractuelle de la Banque Postale pour le financement des besoins de trésorerie,  
**Rappelle** que pour les besoins de financement de trésorerie, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant de 700 000.00 EUR.

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 : DE SIGNER le contrat de ligne de trésorerie par la Banque Postale selon les conditions suivantes :**

A / Principales caractéristiques du contrat de ligne de trésorerie

OFFRE DE FINANCEMENT CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	COMMUNE DE LES ANDELYS
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	700 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours

Taux d'intérêt	EURIBOR 3 MOIS + marge de 0.610 % l'an Date de constatation : index EURIBOR 3 MOIS avant chaque date de début de période d'intérêts En tout état de cause et quel que soit le niveau constaté de l'index EURIBOR 3 MOIS, le taux d'intérêt effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index EURIBOR 3 MOIS négatif, l'Emprunteur restera au minimum redevable de la marge telle qu'indiquée ci-dessus.
Base de calcul	Exact/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 27 Mars 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	350.00 EUR, soit 0.050% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.050% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale.

#### B / Étendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de ligne de trésorerie décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale conformément à la délibération 2020-05 du 26 mai 2020 actualisée par la délibération 2025-90 du 16 décembre 2025 sur l'augmentation du plafond des lignes de trésorerie.

**ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte. Un extrait en est affiché à la porte de la mairie.**

DIT que Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Eure
- Monsieur le Trésorier des Andelys

Fait aux Andelys, le 30/01/2026



Par délégation du Conseil Municipal  
Le Maire  
Frédéric DUCHÉ